

MODALITES D'ORGANISATION FORMATION A

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Contact : KABI Yassine, Référente pédagogique : RODI Shana

Téléphone « Caravelle » : 04.72.72.05.92

Téléphone « Balzac » : 09.83.44.35.36

Mail : autoecolebalzac07@gmail.com

AUTO MOTO ECOLE CARAVELLE

158 Avenue Berthelot
69007 LYON
TÉL. 04 72 72 05 92
SIRET : 832 178 891 00020
AGRÉMENT : E18069C0110

AUTO MOTO ECOLE BALZAC

313, rue Garibaldi
69007 LYON
Agrément : E1806900060
Siret : 832 178 891 00012

La passerelle A est accessible à toute personne titulaire du permis A2 depuis un minimum de 21 mois. Comme pour la formation A1, la formation A est composée de 7 heures de formation découpée en 3 parties : 1 formation théorique de 2 heures, 1 leçon de conduite de 2 heures hors circulation et une leçon de 3 heures de conduite en circulation.

1- Théorie

La formation théorique A est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Lors de cette session théorique, l'enseignant proposera ses élèves un temps de discussion durant lequel ils pourront échanger à propos de leurs différentes expériences concernant la conduite d'un cyclomoteur.

- Étude de cas d'accidents caractéristiques
- La conduite sous l'emprise de produits psychoactifs
- Conséquences physiques et physiologiques des chocs à grande ou petite vitesse.

2-Pratique

La formation pratique est composée de deux parties, une partie hors circulation durant laquelle l'élève apprendra à manier son nouveau cyclomoteur en toute sécurité et durant laquelle l'enseignant abordera les points suivants :

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

La deuxième partie se déroule dans une zone ouverte à la circulation durant laquelle l'élève prendra ses marques sur une moto plus puissante. Cette leçon de conduite permettra de travailler sur le processus détection – analyse – décision – action mais également de se rendre compte des nouvelles sensations de conduite. L'enseignant réalisera en fin de séance un bilan avec ses élèves.

A l'issue de cette formation, l'élève recevra une attestation certifiant sa présence à la formation, contrairement aux formations AM et A1, cette attestation ne lui permet pas de conduire un cyclomoteur d'une puissance supérieur à 35kW. Il faudra que l'élève attende de recevoir son permis de conduire. La procédure de fabrication du permis est prise en charge par l'auto-école.